**CCTP « TYPE » - Lot Gros Œuvre – Murs en béton de bois**

Mise en œuvre de murs en béton de bois de type TimberRoc ou équivalent.

Les murs porteurs seront constitués d’éléments préfabriqués en béton de bois (procédé TimberRoc ou équivalent), procédé de construction disposant d’un ATEx ou d’un Avis Technique. Les éléments seront fabriqués à partir de bois labellisé « Bois de France » et provenant d’exploitants labellisés PEFC.

Dimensionnements suivant calculs et nécessité de la structure.

La prestation comprend :

* Fourniture et pose des panneaux en béton de bois
* Semelle ou relevé anticapillarité (uniquement pour panneaux RDC)
* Préparation des supports :
	+ Vérification de la planéité des appuis (5mm rapporté à la règle de 2m)
	+ Lit de mortier hydrofuge de type MAPEI Keraflex extra S ou équivalent
* Les moyens d’accès et de sécurité (garde-corps, escalier, plateforme, …)
* Maintien et réglage des panneaux en béton de bois par étais tirant-poussants
* Ferraillage et coffrage des chaînages et renforts conformément au DTU 20.1
* Coulage des chaînages et renforts en béton de classe C25/30 minimum conformément au DTU20.1
* Evacuation des coffrages et des étaiements

L’entreprise s’assurera de l’adéquation de ses moyens de levage aux poids et à la position des panneaux en béton de bois.

Ce lot peut comprendre également, le cas échéant :

* Toutes réalisations de linteaux suivant préconisations du BE Structure
* Toutes incorporations électriques suivant plans du lot technique
* Toutes sujétions de traitement de tous les joints de liaison entre tous les éléments et les éléments de maçonnerie.
* Tous détails d'engravures, de feuillures suivant plans de l'Architecte et préconisations des BET
* Tout ragréage de surface par mortier à base cimentaire de type MAPEI Nivopate (PE ou F) ou équivalent pour pose des menuiseries en applique
* Toutes façons, tous détails, tous éléments et accessoires pour une parfaite réalisation et finition de (ou des) l'ouvrage(s), et toutes sujétions d'exécution.

Quantités :

* Surface « comptée vide pour plein » (rectangle enveloppant du coffrage)

